



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le gouvernement du Québec a officiellement refusé d'autoriser le projet de liquéfaction de gaz naturel Énergie Saguenay en juillet 2021;

QU'elle reconnaisse que le projet de GNL Québec a été refusé parce que le promoteur n'a pas été en mesure de démontrer qu'il respectait les exigences posées par le gouvernement pour autoriser le projet, soit des effets positifs en faveur de la transition énergétique et la réduction nette des émissions mondiales de gaz à effet de serre;

QU'elle reconnaisse également que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a conclu que la mise en place d'un projet comme celui de GNL Québec pourrait avoir pour conséquence à long terme de ralentir la transition énergétique;

QU'elle réitère l'absence d'acceptabilité sociale du projet de GNL Québec;

QUE l'Assemblée nationale demande aux partis politiques fédéraux de respecter les décisions et la volonté de cette Assemblée.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 27 AVRIL 2022.**

Québec, ce douzième jour de mai 2022

ARIANE BEAUREGARD

**Directrice de la séance et de la procédure parlementaire
Assemblée nationale**

